



Partenariat avec le Fonds Français pour l'Environnement Mondial et l'Agence Française de Développement

C'est pour obéir au principe d'infusion de la dimension Environnementale, dans toutes les décisions qui touchent le littoral de Nador, que Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) en concertation avec l'Association Française de Développement (AFD), a sollicité l'appui de La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement.

Au travers de cette convention, l'AFD qui finance en grande partie le Projet d'assainissement du Grand Nador et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial ont voulu donner un caractère Environnemental et de Développement global sans équivoque à l'ambitieux projet en cours dans la Province de Nador.

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement est sollicitée pour mettre en place une approche systémique d'un plan global de dépollution et de protection de la lagune de Nador.

Objectifs

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, l'Agence Française de Développement et la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, poursuivent les Objectifs du Millénaire à savoir, Réduire la pauvreté et Contribuer à la Préservation des biens publics Mondiaux qui assurent la Biodiversité.

Les mutations socio économiques envisagées autour de la Lagune de Nador, réunissent de façon emblématique les deux problématiques lancinantes que sont la Réduction de la pauvreté et la Protection de l'environnement.

Enfin, ce projet s'intègre également dans un certain nombre de conventions Internationales dont les principes de la convention **RAMSAR** et le nouveau Protocole sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières (**GIZC**) qui a été signé à Madrid le 21 Janvier 2008.

Il s'agit d'aider à la mise en œuvre d'une politique de Gestion Intégrée des Zones Côtières, sur l'espace de la Lagune de Nador.

Il s'agira de fédérer les acteurs autour d'une cause commune pour une Mise en cohérence des différents programmes.